

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

États financiers
Au 31 décembre 2021

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA RÉGION DE LA MAURICIE** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers de l'Organisme pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 5 juillet 2021.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations obtenues à la date du présent rapport se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada
Le 25 avril 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A111750

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
PRODUITS (annexe A)	583 515 \$	893 167 \$	16 687 455 \$	151 088 \$	30 316 \$	18 345 541 \$	14 419 640 \$
CHARGES							
Frais d'administration (annexe B)	601 486	876 584	16 687 455	82 892	14 969	18 263 386	14 326 841
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS	(17 971)	16 583	-	68 196	15 347	82 155	92 799
AUTRES PRODUITS (annexe C)	140 821	17 854	-	-	52 302	210 977	54 083
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	122 850 \$	34 437 \$	- \$	68 196 \$	67 649 \$	293 132 \$	146 882 \$

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	1 112 785 \$	376 061 \$	703 306 \$	325 260 \$	300 000 \$	2 817 412 \$	2 791 989 \$
Excédent des produits sur les charges	122 850	34 437	-	68 196	67 649	293 132	146 882
Péréquation (note 11)	-	-	269 692	-	-	269 692	(121 459)
Virements interfonds	67 649	-	-	-	(67 649)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	1 303 284 \$	410 498 \$	972 998 \$	393 456 \$	300 000 \$	3 380 236 \$	2 817 412 \$

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

BILAN

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
ACTIF							
ACTIF À COURT TERME							
Encaisse	93 270 \$	75 574 \$	1 271 715 \$	8 946 \$	34 357 \$	1 483 862 \$	1 162 910 \$
Créances (note 3)	165 260	131 048	1 223 036	22 059	-	1 541 403	1 597 747
Frais payés d'avance	6 221	-	-	-	-	6 221	7 972
Placements au coût échéant au cours du prochain exercice (note 4)	-	-	-	-	-	-	250 373
	264 751	206 622	2 494 751	31 005	34 357	3 031 486	3 019 002
PLACEMENTS (note 4)	-	142 854	766 727	-	418 480	1 328 061	1 171 452
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	11 480	1 561	-	-	-	13 041	15 610
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	191 827	49 443	-	-	-	241 270	69 000
ACTIFS INCORPORELS DESTINÉS À LA VENTE	-	-	-	-	-	-	391 737
	468 058 \$	400 480 \$	3 261 478 \$	31 005 \$	452 837 \$	4 613 858 \$	4 666 801 \$

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

BILAN (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
PASSIF							
PASSIF À COURT TERME							
Dettes de fonctionnement (note 7)	123 893 \$	16 227 \$	1 047 748 \$	15 754 \$	- \$	1 203 622 \$	1 819 389 \$
Sommes dues interfonds	(989 119)	(26 245)	1 240 732	(378 205)	152 837	-	-
	(865 226)	(10 018)	2 288 480	(362 451)	152 837	1 203 622	1 819 389
DETTE À LONG TERME (note 8)	30 000	-	-	-	-	30 000	30 000
	(835 226)	(10 018)	2 288 480	(362 451)	152 837	1 233 622	1 849 389
SOLDES DE FONDS							
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 10)	203 307	51 004	-	-	-	254 311	476 347
Non affecté	1 099 977	359 494	972 998	393 456	300 000	3 125 925	2 341 065
	1 303 284	410 498	972 998	393 456	300 000	3 380 236	2 817 412
	468 058 \$	400 480 \$	3 261 478 \$	31 005 \$	452 837 \$	4 613 858 \$	4 666 801 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	293 132 \$	146 882 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 648	3 047
Amortissement des actifs incorporels	37 475	69 000
Variation de la juste valeur des placements	(156 610)	-
Paielement rétroactif attribuable aux exercices précédents	(216 579)	(216 264)
Péréquation de l'exercice	486 271	94 805
	448 337	97 470
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	56 344	(500 477)
Frais payés d'avance	1 751	(1 241)
Dettes de fonctionnement	(615 767)	591 679
	(109 335)	187 431

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(1 253 061)	(375 000)
Produit de la cession de placements	1 503 435	375 156
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 079)	(11 890)
Acquisition d'actifs incorporels	(209 745)	(139 067)
Acquisition d'actifs incorporels destinés à la vente	(234 708)	-
Produit de la cession d'actifs incorporels destinés à la vente	626 445	-
	430 287	(150 801)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Obtention de financement supplémentaire, net de la subvention - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes de 10 000 \$ en 2020	-	30 000
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	--------

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

320 952 66 630

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
début de l'exercice

1 162 910 1 096 280

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
fin de l'exercice

1 483 862 \$ 1 162 910 \$

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la Loi des Syndicats Professionnels du Québec, effectue la mise en marché du bois sur son territoire, la perception des ventes de bois et la distribution aux transporteurs et aux producteurs. L'Organisme offre également un service d'aide individuelle, de formation et d'éducation aux propriétaires forestiers. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Les produits et les charges afférents à la vente de bois sont présentés dans le fonds de la vente de bois.

Les produits du fonds de roulement sont principalement générés par un prélevé sur la vente du bois. Un montant jusqu'à concurrence de 300 000 \$ peut être affecté au fonds de roulement.

Le fonds d'aménagement a pour but de donner à l'Organisme les moyens financiers d'atteindre les objectifs du plan de mise en valeur des boisés privés de la Mauricie.

Les produits et les charges afférents à la recherche sont présentés dans le fonds d'information, recherche et développement.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

L'Organisme ventile une partie de ses charges de fonctionnement général entre les fonds au prorata des heures travaillées dans ces derniers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, et la durée ou les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durée ou taux
Équipements forestiers	solde décroissant	20 %
Équipements informatiques	linéaire	5 ans
Mobilier et équipement	solde décroissant	20 %

Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement des actifs incorporels est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur des durées de 2 et 10 ans.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides qui peuvent être convertis en tout temps en trésorerie.

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

3. CRÉANCES

						2021	2020
	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
Comptes clients	165 260 \$	131 048 \$	1 223 036 \$	22 059 \$	- \$	1 541 403 \$	1 412 529 \$
Taxes à la consommation	-	-	-	-	-	-	185 218
	165 260 \$	131 048 \$	1 223 036 \$	22 059 \$	- \$	1 541 403 \$	1 597 747 \$

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

4. PLACEMENTS

	2021	2020
Fonds d'aménagement		
Billet à capital protégé	142 854 \$	125 000 \$
Fonds de la vente de bois		
Placement garanti lié aux marchés, sans intérêts, échéant en décembre 2021	-	250 373
Caisse populaire - Parts de capital, portant intérêt au taux de 4,25 %	75 000	75 000
Billet à capital protégé	691 727	605 274
	766 727	930 647
Fonds de roulement		
Billet à capital protégé	418 480	366 178
	1 328 061	1 421 825
Portion échéant au cours du prochain exercice	-	250 373
	1 328 061 \$	1 171 452 \$

Au 31 décembre 2021, la valeur comptable des placements est identique à la juste valeur marchande.

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020
	Coût	Amortis- sement cumulé	Total
Fonds d'administration générale			
Équipements informatiques	41 638 \$	32 856 \$	8 782 \$
Mobilier et équipement	117 946	115 248	2 698
	159 584	148 104	11 480
Fonds d'aménagement			
Équipements forestiers	1 900	1 832	68
Équipements informatiques	23 819	22 383	1 436
Mobilier et équipement	1 040	983	57
	26 759	25 198	1 561
	186 343 \$	173 302 \$	13 041 \$

6. ACTIFS INCORPORELS

	2021		2020
	Coût	Amortis- sement cumulé	Total
Fonds d'administration générale			
Logiciels	364 577 \$	172 750 \$	191 827 \$
Fonds d'aménagement			
Logiciels	149 075	99 632	49 443
Fonds d'information, recherche et développement			
Logiciels	2 875	2 875	-
	516 527 \$	275 257 \$	241 270 \$

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

						2021	2020
	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
Comptes fournisseurs	60 190 \$	16 227 \$	946 440 \$	13 929 \$	- \$	1 036 786 \$	1 803 294 \$
Salaires et vacances à payer	56 451	-	-	-	-	56 451	5 713
Revenus reportés	-	-	100 000	1 825	-	101 825	1 325
Sommes à remettre à l'État							
Retenues à la source et contributions	7 252	-	-	-	-	7 252	9 057
Taxes à la consommation	-	-	1 308	-	-	1 308	-
	123 893 \$	16 227 \$	1 047 748 \$	15 754 \$	- \$	1 203 622 \$	1 819 389 \$

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

8. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts ni modalités de remboursement jusqu'au 31 décembre 2023, portant intérêt au taux de 5 % par la suite, échéant en décembre 2025 ¹	30 000 \$	30 000 \$

¹ L'Organisme devra rembourser la subvention d'un montant de 10 000 \$ reçue en 2020 dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, si l'emprunt n'est pas remboursé avant le 1er janvier 2024.

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2022 -	-	\$
2023 -	30 000	\$

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme effectue l'évaluation de la condition financière de ses clients sur une base continue et il examine l'historique de crédit pour tout nouveau client.

Pour les autres créances, l'Organisme évalue de façon continue les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement et à sa dette à long terme.

Risque lié au taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements.

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

10. SOLDES DE FONDS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

	Fonds d'administration générale			Fonds d'aménagement		
	Non affecté	Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Total	Non affecté	Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Total
SOLDE , début de l'exercice	646 485 \$	466 300 \$	1 112 785 \$	366 014 \$	10 047 \$	376 061 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	149 755	(26 905)	122 850	49 655	(15 218)	34 437
Acquisition d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	(390 357)	390 357	-	(56 175)	56 175	-
Disposition d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	626 445	(626 445)	-	-	-	-
Virements interfonds	67 649	-	67 649	-	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	1 099 977 \$	203 307 \$	1 303 284 \$	359 494 \$	51 004 \$	410 498 \$

11. PÉRÉQUATION

	2021	2020
Fonds de la vente de bois		
Paiement rétroactif attribuable aux exercices précédents	(216 579) \$	(216 264) \$
Péréquation de l'exercice	486 271	94 805
	269 692 \$	(121 459) \$

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

A - PRODUITS

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
Ventes	- \$	- \$	16 687 455 \$	- \$	1 604 \$	16 689 059 \$	12 809 356 \$
Accréditation des entrepreneurs	-	-	-	1 100	-	1 100	1 200
Prélevés	583 515	-	-	130 969	28 712	743 196	636 727
Subventions et participation financière	-	846 330	-	-	-	846 330	880 030
Support technique	-	46 837	-	-	-	46 837	84 391
Transfert de connaissances	-	-	-	19 019	-	19 019	7 936
	583 515 \$	893 167 \$	16 687 455 \$	151 088 \$	30 316 \$	18 345 541 \$	14 419 640 \$

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

B - FRAIS D'ADMINISTRATION

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
Salaires et charges sociales	208 484 \$	251 550 \$	- \$	5 788 \$	- \$	465 822 \$	426 749 \$
Affiliation à la F.P.B.Q.	73 792	-	-	-	-	73 792	61 616
Assemblée annuelle	1 771	-	-	-	-	1 771	-
Contribution aux agences	7 744	-	-	-	-	7 744	16 894
Contribution à la Confédération de l'U.P.A.	22 935	-	-	-	-	22 935	17 451
Direction du Syndicat (annexe D)	19 457	-	-	-	-	19 457	11 065
Distribution aux producteurs, transporteurs, entrepreneurs et autres	168 983	-	16 687 455	32 305	14 910	16 903 653	13 000 944
Documentation et frais de bureau	25 981	12 279	-	975	-	39 235	43 154
Déplacements des employés	2 790	29 864	-	60	-	32 714	31 340
Éducation et information	-	-	-	13 784	-	13 784	6 146
Frais bancaires	(59)	-	-	-	59	-	-
Journal Forêts Nouvelles (annexe E)	-	-	-	28 944	-	28 944	23 139
Loyer	12 271	9 927	-	383	-	22 581	22 141
Publicité, dons et cotisations	1 943	1 393	-	152	-	3 488	1 778
Services professionnels	28 489	2 006	-	501	-	30 996	17 805
Travaux sylvicoles et projets producteurs	-	554 347	-	-	-	554 347	574 572
Amortissement des immobilisations corporelles	3 924	724	-	-	-	4 648	3 047
Amortissement des actifs incorporels	22 981	14 494	-	-	-	37 475	69 000
	601 486 \$	876 584 \$	16 687 455 \$	82 892 \$	14 969 \$	18 263 386 \$	14 326 841 \$

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

C - AUTRES PRODUITS

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'aména- gement	Fonds de la vente de bois	Fonds d'information, recherche et dévelop- pement	Fonds de roulement	Total	Total
Revenus d'intérêts	51 975 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	51 975 \$	4 308 \$
Revenus de représentation	2 392	-	-	-	-	2 392	-
Subvention - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	-	-	-	-	-	10 000
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	-	-	-	-	-	39 775
Variation de la juste valeur des placements	86 454	17 854	-	-	52 302	156 610	-
	140 821 \$	17 854 \$	- \$	- \$	52 302 \$	210 977 \$	54 083 \$

Syndicat des producteurs de bois de la région de la Mauricie

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

D - DIRECTION DU SYNDICAT

Conseil d'administration		
Indemnités de présence	3 790 \$	660 \$
Frais de déplacement et autres	1 806	286
Réunions diverses		
Indemnités de présence	8 337	5 061
Frais de déplacement et autres	1 674	508
Salaire du président	3 850	4 550
	<hr/>	<hr/>
	19 457 \$	11 065 \$

E - JOURNAL FORÊTS NOUVELLES

Fournitures de bureau	2 029 \$	1 075 \$
Impression	13 353	13 637
Salaires et charges sociales	483	217
Timbres	13 079	8 210
	<hr/>	<hr/>
	28 944 \$	23 139 \$
